Section Marche

Compte–rendu de la réunion du bureau du 26 janvier 2017
A destination des adhérents

Présents : Denise Carrey, Christophe Duchatelet, Christian Garra, Michèle Mothes, Jean-Baptiste Oxarango, Jean-Claude Pouquet, Viviane Roncière, Pierre Uthurry.

Absents excusés : Juju Cottinet, Guy Lac-Peyras, Mireille Neau, Marc Simoès.

Objet : Adhérents, budget prévisionnel, logiciel Asptt, journée de la section, …

Christophe souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie les participants.

Adhérents :

Nous sommes à ce jour 106. Notre section fonctionne bien et le nombre de marcheurs (es) lors des balades est en augmentation (jusqu'à 40/45 le mardi, et 20/25 le jeudi).
Nous devrons limiter nos adhésions si elles devaient continuer à progresser, c'est notre sécurité qui pourrait être mise à mal avec des groupes de marcheurs surdimensionnés.

Budget prévisionnel :

Jean-Baptiste (Oxarango) commente le tableau et projette une estimation des dépenses pour la saison. Nous pourrons fonctionner et tenir une trajectoire identique aux années passées.
Dans l'examen des dépenses, nous allons nous doter d'un tampon ''marche'' qui identifiera nos courriers ''départ'' afin que l'Asptt soit en mesure de les comptabiliser, section par section.
Nos encadrants seront dotés d'un sifflet bien utile pour informer le groupe d'un danger imminent (voiture, etc).

Le logiciel Asptt :

Jean-Baptiste l'a découvert cette année, c'est le logiciel de saisie des adhérents.
De nouvelles offres aussi pour les marcheurs, ristourne aux gens de La Poste, aux bénévoles, promo de septembre,…

La licence évènementielle :

Elle remplace le pass-journée.
Une quinzaine ont été utilisées ce début de saison, essentiellement pour de nouveaux marcheurs qui souhaitent ''faire un essai'' avant d'adhérer. C'est son utilisation principale.
Il n'y a pas de limites mais nous veillerons à ce qu'il n'y ait pas d'abus, elle ne doit pas se substituer à la licence ''Marche''.
Nous rappelons que les participants au séjour doivent être adhérents de la section ''Marche''.

Le certificat médical :

Il pourrait très prochainement être valable trois ans sous réserve de vos réponses à un questionnaire médical. En clair si toutes vos réponses à ce questionnaire ne sont pas négatives il vous faudra un nouveau certificat médical. Des précisions vous seront données le moment venu.
Une nouvelle contrainte pour la section qui devra gérer chaque situation.

Le site internet de la Marche :

Plusieurs personnes se sont investies sur le sujet (Viviane Roncière, Marc Simoès, Jean-Baptiste Oxa, Christian Bordeneuve) et il sera très prochainement accessible à partir du site de l'Asptt Pau.
On y trouvera toutes les infos utiles à la pratique de la marche (équipement, règles de sécurité, …), les divers comptes-rendus de réunions ainsi que les photos des balades et autres reportages.
Nous vous indiquerons le moment à partir duquel il sera accessible.

Au sujet du jeudi :

Nous avons appris que les balades du jeudi sont parfois un peu longues ou et avec trop de dénivelé pour certains marcheurs (es).
Au vu de notre moyenne d'âge, nous sommes conscients de cette difficulté.
La solution serait de faire deux balades le jeudi mais aujourd'hui, au vu du nombre de nos encadrants c'est irréalisable. Nos randos sont des boucles avec recherche de parking et il n'est pas toujours simple de tout concilier.
Nous continuerons à vous donner le détail des balades afin que chacun (e) puisse juger de la difficulté et se déterminer en fonction.

La journée de la Marche :

Elle aura lieu le 12 ou le 19 mai, **priorité au 19.**
Nous irons à la pêche aux idées pour en débattre lors de notre **prochaine réunion le 23 mars à 18 heures.**

Notre Assemblée Générale :

Elle aura lieu le vendredi 16 juin à 18 heures 30 à l'Asptt et sera suivie d'un repas à l'Amandier.
Nos tentatives de changement de restaurant n'ont jusqu'ici pas été à hauteur de nos attentes, nous retournons donc à l'Amandier en attendant de trouver mieux.

Le repas des encadrants :

Il a été voté lors de notre dernière AG, nous allons décider d'une date pour ce moment de convivialité.

Notre réunion se termine par un pot bien sympathique, merci Viviane.